

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2025**

DEL-2025-227

L'An deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 09/10/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mme PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE,
GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, RATSIMBA.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. GILET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON R.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE, HAVEL, MARTIN-COCHER, MATHIAN.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes CECCON, MAYORAZ,
MM. BOUCHET, FROSSARD, SAILLET.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE,
MM. AEBISCHER, GILLET, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, WENDLING,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BACHELLARD, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS,
BOUVARD C, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN,
CHASSAGNE, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE,
FOURNET, GENOUD, GEORGES, GILBERT, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, GYSELINCK, HENON,
JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MORAND
JC, PELLARIN, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PERY, ROSSINELLI, RUBIN,
SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, STEYER, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, DARDE, DUVERGER, JAILLET, QUESNEL, RUBIN,
MM. CANILLOS, CHALLEAT, CHAVANNE, COSTAN, DUPERTHUY, GRANGE, RACAT, SOULAS, VIVIAN
: du SYANE.

Membres en exercice : 106
Présents : 42
Membres habilités à prendre part au vote : 106
Votants : 42
Représentés par mandat : 4

Objet : PROGRAMME ACTEE 2 SEQUOIA 3 - REVERSEMENT DU DERNIER APPEL DE FONDS

Rapport présenté par M. Gilles FRANÇOIS

Le SYANE a été coordonnateur de janvier 2022 à fin juin 2024 du groupement lauréat du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE) 2 SEQUOIA 3, financé par les Certificats d'Economie d'Energie et porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Les autres membres du groupement étaient la Ville d'ANNECY, la Communauté d'Agglomération Annemasse Agglo, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la Communauté de Communes Arve et Salève, la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la Communauté de Communes de Faucigny-Glières et la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc.

Ce programme a permis de financer des outils d'aide à la décision, des postes d'économies de flux et des études de maîtrise d'œuvre. Il a permis d'accompagner les collectivités dans le développement d'actions de maîtrise de l'énergie dont les projets de rénovation des bâtiments publics.

Le dernier appel de fonds du programme de juillet 2024 a permis au groupement de percevoir une subvention d'un montant total de 1.450.920,91 €. Cette somme a été versée en totalité au SYANE par la FNCCR. Le Syndicat est chargé de reverser les montants dus aux membres du groupement ainsi qu'aux communes accompagnées en Conseil Energie dont les travaux de Maîtrise d'œuvre ont pu être subventionnés.

Le Comité syndical a délibéré le 12 juin 2025 pour valider les montants de reversement à la Ville d'ANNECY, la CCPMB, la CCVCMB, la CCFG, Annemasse Agglo, TANINGES, SEVRIER et LATHUILE.

Une délibération complémentaire est demandée par la Paerie Départementale pour reventiler les fonds suivants :

Commune suivie en Conseil Energie	Montant à reverser
POISY	69.173,17 €

Les membres du Comité sont invités :

1. à valider le montant de reversement du dernier appel de fonds ACTEE 2 SEQUOIA 3 à la commune de POISY,
2. à autoriser le SYANE à le verser.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.


SYANE
ENERGIES A NUMERIQUE